

## EN BREF !

◆ **Allemagne: sortie du nucléaire.** Le 31 décembre 2021, les réacteurs de Brokdorf, Grohnde et Gundremmingen C ont été arrêtés. Les réacteurs d'Emsland, Neckarwestheim 3 et Isar 2 seront arrêtés le 31 décembre 2022. À cette date, plus aucun réacteur nucléaire ne fonctionnera dans le pays. L'Allemagne aura mis 20 ans pour arrêter 35 réacteurs. Il lui reste à gérer les déchets pendant encore quelques milliers d'années.

◆ **Parcs éoliens géants.** Avec une puissance de 1 300 MW et un taux de fonctionnement de 70 %, le parc éolien *Hornsea2*, situé au large des côtes de Grande-Bretagne, est entré en fonctionnement en décembre 2021. Il est composé de 165

éoliennes géantes sur une surface de 465 km<sup>2</sup>. Il produira autant qu'un réacteur nucléaire. Il sera dépassé en 2026 par le parc *Dogger Bank*, actuellement en construction toujours au large de la Grande-Bretagne, qui lui atteindra 4 800 MW avec 800 éoliennes de 6 MW.

◆ **Panneaux solaires et prairies.** Quelle est l'influence de la pose de panneaux solaires au-dessus d'une prairie ? Une étude de l'INRAE menée dans l'Allier (300 m d'altitude) et le Cantal (900 m d'altitude) conclut à une production en herbe en été en hausse de 125 % et 200 % : l'ombre des panneaux permet de lutter contre la sécheresse estivale et favorise ainsi la croissance de l'herbe. (source : *Révolution énergétique*, 7 janvier 2022)

## Le solaire thermique oublié ?

Tout le monde déploie des photovoltaïques pour produire de l'électricité... qui de plus en plus sert à produire de la chaleur, avec un rendement déplorables. Pourtant, il est possible de produire cette chaleur directement à partir du soleil, avec de bien meilleurs rendements. Dans l'habitat écologique, une bonne



exposition des vitres au sud et un sol foncé peuvent suffire à chauffer un logement correctement isolé. Quelques mètres carrés de tuyaux passant derrière une vitre peuvent chauffer l'eau d'un cumulus qui ensuite sert pour la salle de bains. Pour les besoins de chaleur plus importants (industrie), il est possible de faire des toits solaires avec une technologie beaucoup plus simple que celle des photovoltaïques. Même dans le milieu écolo, cela reste peu mis en valeur. *Energie Partagée* a mis en place un programme pour aider à concevoir des coopératives citoyennes autour de la production de chaleur. On peut découvrir celui-ci sur leur site : <https://energie-partagee.org>

Derrière le choix du solaire thermique pour la chaleur domestique se cachent des enjeux bien plus considérables qu'on ne le pense souvent. Il en va de la relocalisation, de l'autonomie par la compétence, des technologies simples (low tech), de l'indépendance énergétique et plus encore. L'association *Sebasol* s'y consacre (voir *Silence* n° 488, avril 2020), *Sebasol*, Aloys-Fauquez 6, 1018 Lausanne, [www.sebasol.ch](http://www.sebasol.ch)

## Tempête sur les prix de l'électricité : l'opérateur alternatif "historique" n'est pas épargné

**Pourquoi les prix de l'électricité s'envolent-ils ? Quel lien entre le prix du gaz et celui de l'électricité issue de renouvelables ? Pourquoi ne peut-on plus souscrire un contrat chez Enercoop ? Décryptage à l'aide d'un entretien avec Frédéric Marillier, directeur d'Enercoop Auvergne-Rhône-Alpes.**

### Un prix peut en cacher un autre

Pour produire de l'électricité, l'une des méthodes consiste à brûler des matières fossiles dans des centrales à gaz, charbon ou fioul, surtout en hiver, au moment des pics de consommation. "Comme le prix du gaz a été multiplié par 5 en un an, explique Frédéric Marillier, celui de l'électricité, par un effet domino, a connu la même envolée".

Or, *Enercoop* est le seul fournisseur d'énergie à couvrir 100% de la consommation de ses client-es par l'achat de la même quantité d'électricité renouvelable avec sa garantie d'origine. Alors, quel rapport avec le prix du gaz ?

Même si *Enercoop* traite en direct avec un grand nombre de ses producteurs et les paie volontairement au-dessus du prix du marché, "une partie de nos contrats sont encore négociés au regard des conditions du marché". Conséquence : en raison des fortes fluctuations, "nous devons acheter une partie de notre énergie bien plus cher qu'auparavant".

### Voir à long terme

Ce renchérissement a déjà été partiellement répercuté sur les factures, puisque le fournisseur citoyen a augmenté ses tarifs en février et en avril 2022. Et comme son approvisionnement contractualisé suffit tout juste à couvrir la quantité à livrer à ses client-es actuelles, il a décidé de suspendre les nouvelles souscriptions, car cela reviendrait à vendre soit à perte, soit à des tarifs astronomiques.

Parallèlement aux hausses des tarifs du kWh (1), la coopérative prend aussi "des mesures de plus long terme comme le renforcement [...] des

moyens de productions propres". Le but est de se décorréliser des "évolutions erratiques et [de] la volatilité (absurde) du marché" pour aller vers une maîtrise de la filière complète.

### Une exception française

Lorsqu'on parle du prix de l'électricité en France, on bute forcément sur l'Accès régulé à l'électricité nucléaire historique, ARENH de son petit nom, ce mécanisme qui "permet aux fournisseurs d'électricité d'acheter de l'énergie nucléaire à EDF à un prix très bas (2) pour proposer [...] des offres d'électricité "verte" compétitives à leurs clients. Nous sommes en 2022 le seul fournisseur à refuser le recours à l'ARENH." Un renoncement à un "filet de sécurité" qui fait que "nous sommes directement touchés par la flambée des prix" mais qui traduit les valeurs coopératives mettant au centre l'intérêt collectif plutôt que la lucrativité.

### Pas d'OPA sur les SCOP

Cette crise de l'énergie survient dans un contexte où l'opérateur militant se portait plutôt bien. Après quelques années de tourmente, il avait réussi à se consolider en 2020 et même à baisser ses tarifs d'abonnement en 2021.

Dans un paysage de recherche de profit qui expose les fournisseurs au risque de faillite ou de rachat, grâce à sa structure coopérative "Enercoop n'est pas concernée puisqu'elle appartient à ses sociétaires-clients". Sociétaires appelés à soutenir leur SCOP : "Vous pouvez limiter vos consommations [...] notamment aux heures de pointe, ou encore prendre des parts sociales, notamment dans le cadre des levées de fonds que l'on fait chaque année."

**Michel Bernard et Agnès Ploteny**

1. Les tarifs des abonnements restent inchangés
2. Environ 5 fois moins chère que sur le marché de l'électricité

◆ *Enercoop*, 16-18 quai de Loire, 75019 Paris, [www.enercoop.fr](http://www.enercoop.fr).